Le patrimoine architectural de Vaour a besoin de soutien et nous aimons faire la fête! Alors, la nuit de la Saint-Sylvestre, joignons l'utile à l'agréable et passons tous ensemble un joyeux réveillon.

Mangeons, buvons, dansons au profit de l'entretien de notre patrimoine vaourais : Commanderie, dolmen, lavoir, église et fontaine purgative.

## Au programme

- Apéro offert par la Mairie dès l'ouverture des portes à 20 heures
- Dîner de fête préparé par quelques citoyens et producteurs locaux : entrée autour du foie gras, civet de chevreuil et dessert syrien.
- Musique tout au long de la soirée grâce à DJ Christian, avec, bien sûr, une super soirée dansante!

## Tenues festives et joyeuses fantaisies bienvenues!

C'est le réveillon mais, vous l'aurez compris, il s'agit aussi d'une collecte de fonds pour entretenir notre patrimoine. Les organisateurs travaillent tous bénévolement et ne perçoivent aucun bénéfice.

## Vous aussi, soyez généreux!

Dîner, vins avec le repas et champagne au dessert, tout compris :

Adulte: 25 euros

Enfant : 10 euros (jusqu'à 12 ans) Table spéciale pour les enfants !

Bar payant après le dîner, jusqu'à l'aube.

Il est indispensable de réserver, les places sont limitées à 180.

Les inscriptions seront prises en compte à la réception de votre bulletin d'inscription joint à votre chèque et seront clôturées le 15 décembre.

## Organisation et renseignements

François Le Clerc & Véronique François 06 37 90 64 55

Marie Andersen 06 86 06 75 85

Christian & Annie Viguié 06 14 88 17 86

Marietta Kenkel 07 81 63 20 77

Guylène Guitton 06 08 84 83 08

Nom

BON DE RÉSERVATION à découper et joindre à votre paiement

Nous viendrons!

..... adulte(s) x 25 € = ..... €

..... enfant(s) x 10 € = ..... €

Total ..... €

Ci-joint, un chèque de ...... € (montant qui peut donc dépasser le prix minimum) libellé au nom de « Vaour-Loisirs + ».

Le chèque et le bon de réservation doivent être <u>agrafés</u> <u>ensemble</u> <u>ou dans une enveloppe</u> et déposés dans la boîte réservée à cet effet à la Mairie ou envoyés par la Poste à la Mairie.

Premiers inscrits, premiers servis!